



# Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n°85

Mai 2018

## ÉDITORIAL



### Le temps de la gratitude

Notre vie communale récente est marquée par le départ à la retraite de Philippe Defrance, notre directeur général. Il a dirigé les collaborateurs de notre commune pendant 32 ans. Il a parfaitement pris sa place avec justesse, honnêteté, droiture. Ses conseils sont pertinents. Cédric Leclercq lui succède. Un homme de caractère dont les compétences nous seront bien utiles. Je ne doute pas qu'il saura éclairer le Collège de manière pertinente lors de nos échanges bihebdomadaires. Je souhaite une belle retraite à Philippe Defrance

et la très bienvenue à Cédric Leclercq. A tous les deux, j'adresse ma plus vive gratitude.

### Le temps des fêtes

Nous venons de clôturer en beauté la dixième édition du festival Les Aralunaires et le week-end Wallonie bienvenue. Durant ce dernier événement, j'ai pris beaucoup de plaisir à visiter plusieurs d'entre vous. Je suis touché par la diversité, par le sens de l'écoute, par le respect qui s'incarne dans notre commune. Je suis aussi particulièrement enthousiaste de voir que le public répond présent de plus en plus nombreux à ces manifestations. Tout se déroule dans une excellente ambiance. Pour tout cela, c'est à chacun et chacune de vous que j'adresse ma gratitude. Les traditionnelles fêtes du maitrank, qui achèvent le mois de mai, frappent à nos portes. Toute l'équipe des bénévoles de la commission des fêtes se mobilise pour proposer un programme détonnant au public. Un week-end familial et convivial, avec des concerts sur la place Léopold, un open air place Hollenfeltz, un restaurant éphémère au Palais, des jeux en bois, des châteaux gonflables, des animations, un chantier sable. Pour la première fois, des artistes de rue se produiront dans la cour de l'Hôtel du Nord, le samedi et le dimanche.



Avant cela, nous assisterons à une nouvelle édition du festival de musiques militaires Taptoe. Il mettra en scène plusieurs formations musicales issues de Belgique, de France, d'Angleterre et des Pays-Bas. Cet événement rencontre chaque fois un franc succès et démontre, une fois de plus, que la Ville entretient toujours des liens étroits et privilégiés avec sa garnison militaire. En juin, la place Léopold sera résolument noire, jaune, rouge, avec la retransmission des matches de l'équipe nationale sur écran géant, pour le bonheur des petits et des grands. Avec l'espoir de voir notre équipe se hisser cette année au plus haut niveau !

Les Rencontres photographiques proposent aussi jusqu'au 9 juin de découvrir les clichés d'artistes photographes triés sur le volet, au Palais. Pour ses nombreux fans, une très belle exposition consacrée à Claude François sera proposée au Palais très prochainement. Claude José, un des plus grands fans de l'artiste, Arlonais de surcroît, met à disposition du public

un part importante des objets, documents, tenues et autre reliques ayant appartenu à Clo Clo et qu'il a pu acquérir au fil des ans. Des surprises seront également à découvrir durant le week-end du vernissage.

Les fêtes de la musique, mais aussi plus tard, les concerts de Musical'Eté, les balades estivales, une exposition dédiée à Toulouse Lautrec, Veni Vidi Orolaunum viendront ponctuer l'été.

### La culture pour dynamiser l'économie

La Ville d'Arlon fait de la culture un véritable fer de lance. Elle mise sur le développement de l'offre culturelle pour booster son économie. De nouveaux commerçants s'installent, encouragés notamment par la prime créashop qui leur est versée si leur projet répond à des critères spécifiques.



© Les instantanés de Fred

Le monde attire le monde. Pas un week-end sans qu'il se passe quelque chose. Et la très belle exposition qui se tient actuellement au musée Gaspar aura remis les pendules à l'heure pour celles et ceux qui remettraient en cause l'attractivité d'Arlon, chef-lieu de province.

### Des investissements au profit de tous les citoyens

Cette exposition rappelle notamment les combats menés jadis par le bourgmestre de l'époque Charles Printz qui avait fait valoir dans un mémoire des arguments incontestables en faveur d'Arlon, chef-lieu de province, arguments qui sont toujours d'actualité. A la centralité géographique il opposait la centralité démographique. Un argument qui apparaît toujours d'une incroyable pertinence, étant donné l'importance actuelle des questions de mobilité et d'écologie. La commune d'Arlon n'est-elle pas située au cœur du bassin de vie le plus peuplé de la province, avec une démographie qui ne cesse de croître, en raison notamment de sa proximité avec le Grand-Duché et la ville de Luxembourg ? Le développement économique du Grand-Duché a des répercussions sur Arlon et l'ensemble des communes frontalières, ce qui justifie aussi le développement d'investissements dans les infrastructures et les services. Et puis les Arlonais se sont aussi investis pour ériger leur ville en chef-lieu. On ne compte plus des cessions de bâtiments ou les constructions de nouveaux édifices, payés en majeure partie par les finances communales pour accueillir dignement les principales institutions administratives, judiciaires, scolaires, culturelles,... Les équipements sportifs, les bibliothèques et musées, les lieux de spectacles et d'expositions, les écoles, l'hôpital, l'accueil extrascolaire, ne sont que quelques exemples d'infrastructures et services pris historiquement en charge par la commune, en tout ou en partie, mais dont les habitants de toutes les communes environnantes et bien au-delà, disposent de manière égale. Puissent nos dirigeants s'inspirer de ces réflexions avant de construire un nouvel hôpital aux portes de notre commune.

### Bienveillance quotidienne

La belle saison arrive avec la météo clémente. Cette période chaude demande une hydratation soutenue. Elle fait aussi courir des risques aux plus fragiles d'entre nous. Je vous demande donc de réserver une attention soutenue à votre entourage notamment les personnes âgées. Veillez à les entourer et prenez soin d'elles simplement en prenant de leurs nouvelles. Profitez pleinement de la vie dans notre belle commune, des événements, des concerts, des expositions !

Bonnes fêtes du maitrank ! Pensez à boire modérément, surtout s'il fait chaud.

**Vincent Magnus,  
Bourgmestre**

# Noces de Brillant, Diamant et Or

Huit couples fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage), de brillant (65 ans de mariage) ont été reçus à l'hôtel de ville d'Arlon avec une centaine de membres de leurs familles. Pour les accueillir, le bourgmestre Vincent Magnus et l'échevin du 3<sup>e</sup> âge André Even avaient été rejoints par Mmes Marie-Thérèse Denis-Trum, conseillère CPAS, Marie Neuberger, présidente du CPAS, MM. André Balon, André Perpète, Jean-Marie Triffaux, échevins, MM. Didier Laforge et Raymond Biren, conseillers communaux.



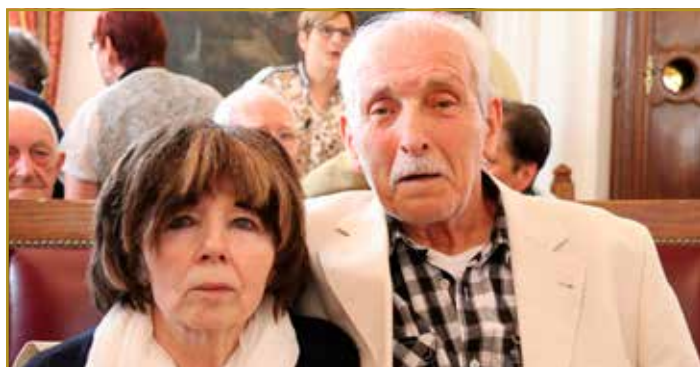
M. et Mme Grandjean-Danhiez d'Arlon (65 ans de mariage)



M. et Mme Pechon-Flamand d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Petron-Crepin de Waltzing (60 ans de mariage)



M. et Mme Vansteene-De Marco d'Arlon (60 ans de mariage)



M. et Mme Desset-Collin d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Heusdens-Vanden Buys d'Arlon (50 ans de mariage)



M. et Mme Pierrard-Poncellet de Frassem (50 ans de mariage)



M. et Mme Lempereur-Louis de Schoppach (50 ans de mariage)

## Créashop : six candidats commerçants reçoivent la prime

En septembre dernier, la Ville d'Arlon a participé à un appel à projet lancé par la Région wallonne appelé CREASHOP. Accompagnée par l'asbl Arlon Centre-Ville, la Ville a été retenue pour la mise en place du projet qui vise, à travers l'octroi de primes aux candidats commerçants, à accroître l'attractivité et à dynamiser des zones commerciales spécifiques en y encourageant la qualité des commerces et la mixité de l'offre commerciale.

Les projets sélectionnés par le jury peuvent bénéficier d'une prime couvrant jusqu'à 60% du montant total des investissements admis avec un maximum de 6.000€ par prime. Le jury, composé d'experts, se réunit tous les trois mois afin d'étudier et de sélectionner les lauréats parmi les postulants. Depuis septembre 2017, date de lancement du projet, six candidats ont été sélectionnés. Le dossier de candidature peut être téléchargé en ligne sur [www.arlon.be](http://www.arlon.be). Il est également possible de prendre rendez-vous tous les matins auprès de l'asbl Arlon Centre-Ville au 063/24.56.85.

La Ville d'Arlon a également décidé l'octroi d'une prime communale dédiée au petit commerce de centre-ville pouvant atteindre 3.000€ (pour un investissement de 5.000€). Elle peut être accompagnée d'une prime provinciale de 600 €. Les différentes primes pouvant s'additionner, le candidat commerçant respectant l'ensemble des conditions (occuper une cellule vide dans un périmètre défini, projet innovant, de qualité, original et répondant aux besoins de la zone dans laquelle il sera implanté, maintien de l'activité durant 3 ans, accompagnement par un organisme professionnel, candidat en règle au niveau de la législation) peut prétendre à une aide financière pouvant atteindre les 9.600€.

**A ce jour, 6 lauréats ont obtenu la prime :**



### **KONCEPT BY L'ATELIER** par Mme Alexandra et M. Jean-Michel EBERT

"Koncept by l'Atelier", la fusion entre l'art et la gastronomie : nouveau concept réunissant restaurant bistronomique, épicerie fine et traiteur sous un même toit. Croyant au commerce arlonais et au centre-ville, M. et Mme Ebert trouvent la population plus que sympathique et mettent un point d'honneur à la qualité de l'accueil et à l'écoute des remarques de la part de la clientèle qu'ils considèrent comme enrichissantes. Ils souhaitent très sincèrement s'investir pour Arlon, croient au centre-ville et espèrent que beaucoup de commerces fleurissent car ils considèrent la concurrence comme bénéfique.

### **AU P'TIT DEJ'** par M. Nicolas HUAUX

"Au P'tit Dej'" propose à sa clientèle des petits-déjeuners artisanaux, livrés à domicile et en entreprise. L'établissement propose également une large gamme de sandwiches, salades et smoothies faits maison, eux aussi livrables sur les lieux de travail. L'établissement met un point d'honneur à n'utiliser que des produits provenant de producteurs locaux avec une qualité supérieure. M. Huaux se démarque et innove par ces choix. En effet, dans la région, cet établissement est le seul service de livraison de petit-déjeuner au pied du lit. Les menus proposés sont originaux et variés.



### **CARPE DIEM LA BOUTIQUE** par M. André THEISMANN

Déclinant l'appellation de leur première enseigne l'Institut de beauté "Carpe Diem", "Carpe Diem La Boutique" propose à sa clientèle du prêt-à-porter principalement féminin présentant des marques exclusives telles que Promulias, Grège, Cottonade, Absolu, Cara-Lotti, Jus d'Orange que l'on ne retrouve pas dans la région d'Arlon. L'enseigne se spécialise dans les robes de soirée, cocktail mais également une grande gamme de vêtements pour vos besoins quotidiens. Ce magasin propose d'autres produits tels que des sacs à mains, chaussures, foulards en soie exclusifs, fabriqués à la main dans ses ateliers.



### **LA VIE SAINE** par Mme Virginie HUBERT

Le concept "La Vie Saine" est la reprise et la relocalisation de l'épicerie bio tenue par les parents de Mme Hubert et existant depuis 1974, avec quelques innovations à la clé. L'originalité réside dans l'association entre l'aspect bio du magasin et l'expérience de diététicienne de Mme Hubert. L'établissement a un caractère innovant dans le sens où des produits de qualité sains seront accompagnés de tout un tas de conseils et de l'expertise de Virginie. Touche personnelle, elle compte également spécialiser son offre dans les cosmétiques, compléments alimentaires et gamme de produits de soins dédiés à la femme enceinte et aux nouveaux nés.

### **JACK LINE** par Mme Jacqueline VOLCKAERTS

"Jack Line" boutique de chaussures made in Italie dont l'originalité et le savoir-faire ne sont plus à faire. Jacqueline, toute jeune commerçante, vous étonnera par son impressionnant parcours professionnel, son dynamisme et sa bonne humeur. Proposant à sa clientèle un magasin de chaussures chic pour hommes et femmes complété d'accessoires : sacs, ceintures, bijoux fantaisies, elle se focalise sur des produits différents dans leur design, le tout dans un environnement vintage grâce à un mélange de bois et de métal.



### **"K-WAII K-FE"** par Mme Alexandra VANDAELE

Concept original, le "K-waii K-fé" se veut être un lieu de rassemblement et de découverte pour tous les amateurs de la culture japonaise. En réunissant sous un même toit confiserie, épicerie, encens, petits objets en provenance directe du Japon, figurines et produits dérivés, mangas neufs et d'occasion, salle de lecture et salon de dégustation, l'offre est unique et comble un manque dans la région. Le magasin offre une heure de lecture gratuite dans sa bibliothèque aménagée à l'écart pour 4€ consommés dans son salon de dégustation. La salle de lecture possède plus de 1300 titres à ce jour et dispose d'un partenariat d'échange avec la bibliothèque communale. On peut y déguster du café, des thés, des sodas japonais, des jus spéciaux, des pâtisseries nipponnes, autant d'articles extraordinaires et dépayés pour le plus grand plaisir des curieux de 7 à 77 ans. N'hésitez plus à franchir la porte pour débiter votre voyage.

## La MESA 2018 - départ à Arlon le 26 juin

**Arlon accueillera la première étape de la MESA. L'ouverture de cette 52<sup>e</sup> édition aura lieu sur la Plaine de Manœuvres d'Arlon le 26 juin à 8h ; une heure plus tard, deux cérémonies commémoratives devant les monument des Chasseurs ardennais et du 10<sup>e</sup> de Ligne sont prévues dans le centre-ville.**

Du 26 au 29 juin, la Défense organise la 52<sup>e</sup> édition de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (la MESA). Cette marche est avant tout une magnifique randonnée, sur les sentiers les plus pittoresques des Ardennes belges, et ce dans une ambiance unique alliant convivialité et plaisir de l'effort physique. Chaque année, lors de la MESA, ce sont près de 10.000 marcheurs qui sillonnent les routes campagnardes et forestières du sud de notre pays. Durant quatre jours, des parcours de 8, 16, 24 ou 32 km, soigneusement choisis pour la beauté des paysages traversés, permettent à chacun de parcourir la distance qui conviendra le mieux à sa forme physique.

Militaires et civils, jeunes et moins jeunes, sportifs confirmés et occasionnels, wallons, flamands, européens, habitants du bout

du monde, tout le monde est le bienvenu ! En famille, entre amis ou collègues, la MESA vous offre un bol d'oxygène bienfaisant à la veille des grands congés d'été.

Cette année, ce sont les villes d'Arlon, Martelange, Bastogne et Saint-Hubert qui accueillent successivement les étapes de la MESA. La Roche et Houffalize s'y joignent pour héberger les marcheurs dans les « camps MESA » dont la réputation animée n'est plus à faire... Occasion privilégiée pour les randonneurs de découvrir la richesse du patrimoine historique, culturel et touristique de ces entités.

Maillon solide dans les liens Armée-Nation en Belgique, la MESA permet aussi à la Défense d'ouvrir ses portes au monde civil en mettant côte à côte militaires et civils, partageant le même plaisir d'un effort physique sain, de rencontres amicales, dans un esprit d'entraide et de convivialité.

N'hésitez pas à consulter le site [www.marche-mesa.com](http://www.marche-mesa.com) pour en savoir plus...



**23 Mai - PLACE LEOPOLD - 20 h 00**



**FESTIVAL  
INTERNATIONAL  
DE  
MUSIQUES  
MILITAIRES  
D'ARLON**



**Renseignements**  
Royal Office du Tourisme d'Arlon  
063/216360  
info@ot-arlon.be

**Belgique - France - Great Britain - Nederland**

Editeur responsable : Colonel breveté d'Etat-major Eric MAROTTE



**CLAUDE  
FRANÇOIS**  
de 1962 à nos jours  
au travers d'une collection exceptionnelle  
de **Claude José**  
15|06>15|07  
**LE PALAIS**  
à Arlon




Photo: Gilles F. Hovaux/Arlon.com/Arlon.be

Une initiative de la Ville d'Arlon, en collaboration avec Claude José  
ENTRÉE GRATUITE - [www.palaisarlon.be](http://www.palaisarlon.be) - Tél : 063/23.53.97

ARLON  
CAPITALE MONDIALE  
DU MAITRANK!



# Fêtes du Maitrank 26 et 27 mai 2018

Accès  
gratuit

## Samedi 26 mai

### HOTEL DE VILLE

Dès 16h30 Rassemblement et départ du cortège en musique en présence de la Confrérie du Maitrank

### COUR DE L'OFFICE DU TOURISME

Dès 17h Cérémonie académique et Inauguration de la traditionnelle Fontaine du Maitrank

### PLACE LEOPOLD EN CONCERT

18h30 'Billy Quintessence'

20h 'Acus Vaccum'

De 22h30-01h0 'THX2U'

23h30 Grand Feu d'Artifice tiré du parc Gaspar

### PLACE HOLLENFELTZ

De 20h-02h30 Open Air Maitrank 2018

## Dimanche 27 mai

### PLACE LEOPOLD

**FESTIVAL RECREATIF POUR PETITS ET GRANDS dès 11h \***

Jeux en bois - chanterie sable - Châteaux gonflables - grimage - animations musicales  
discothèque gonflable pour les tous petits - cage à grimper pour les plus téméraires.

### NEW - DANS LA COUR DU NORD, ARTISTES DE RUE

Samedi : Roméo l'Automate (21h30), Jonglerie et spectacle de feu par NOAR (22h)  
Dimanche : Théâtre en papier Kamishibae (14h/16h/18h), 'Conte des Coquelicots' par la Compagnie Compost (15h/17h), spectacle itinérant 'Vespa Clown'

Dès 11h45

Restaurant Ephémère gastronomique au PALAIS  
Accord mets-vins cinq services par la section  
Hôtelière de l'Ifela en collaboration avec la Cave du Sommelier. PAF 70€  
Info & Réservation - 063/230228 ou 0499/406917

Dès 12h

Apéro en musique avec 'Wave of the Moon'

Dès 13h

Ado Sound Lauréats scène libre musicale 1.0

Dès 16h30

Concert des Harmonies de musique d'Udange & de la Stockemoise

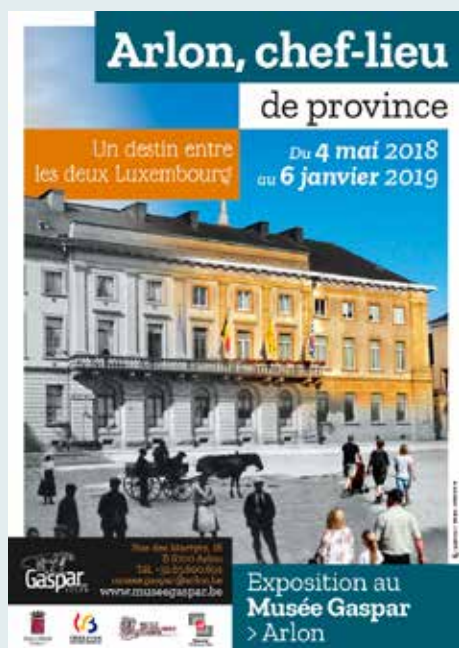
Dès 18h30

'Christophe Gilla' en concert

### PLACE HOLLENFELTZ

De 15h à 20h Concerts 'rock'

## Exposition au Musée Gaspar : Arlon, chef-lieu de province, un destin entre les deux Luxembourg



Les grandes puissances européennes décident que l'arrondissement d'Arlon, bien qu'étant de culture germanique, demeurera en Belgique pour des raisons de géostratégie. L'exposition présente les raisons qui ont orienté ce choix. La ville d'Arlon, qui était la deuxième ville du Luxembourg, après Luxembourg, devient le chef-lieu de la province de Luxembourg, et Charles-Gabriel Printz, qui habitait la maison qui abrite aujourd'hui le Musée Gaspar, devient le premier Bourgmestre de l'Arlon chef-lieu de la province de Luxembourg scindée. Rapidement, le nouveau statut d'Arlon va justifier un important développement urbanistique. Le rang de chef-lieu de province provoque un important afflux de fonctionnaires, venant travailler au conseil provincial, au gouvernement civil et militaire de province, au tribunal de première instance, à la cour d'assises, dans des administrations d'enregistrement, aux eaux et forêts, aux douanes et accises, à l'armée, etc. Cette arrivée massive de fonctionnaires provoquera une hausse sensible de la population, qui verra son pourcentage de francophones augmenter.

Le développement de la ville nécessite de nouveaux services à la population, comme la construction d'écoles, d'un hôpital, de voies de communications ferroviaires et routières aisées, etc. Le dernier grand développement relatif à la Ville d'Arlon se situe au moment de la fusion des communes en 1977. À ce moment, l'ancienne commune d'Arlon, qui se limitait presque à la ville, voit sa population doubler avec l'intégration de toutes les communes villageoises alentours. Avec le développement économique du Grand-duché de Luxembourg, le profil de la population arlonaise évolué à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les personnes qui s'installent dans le chef-lieu travaillent désormais souvent au Grand-duché, et ont des attentes en termes de consommation et de loisirs qui évoluent également. Ces nouveaux habitants contribuent à développer le bassin de vie du Pays d'Arlon, en en faisant le premier en importance de population en province de Luxembourg. A découvrir : Huiles sur toile, documents d'archives, ouvrages anciens, gravures, photos anciennes.

En 1815, le Congrès de Vienne créait un Royaume des Pays-Bas correspondant peu ou prou à l'actuel Benelux. Mais la révolution belge de 1830 vient perturber cet équilibre européen et de nouvelles frontières sont dessinées. Des tractations internationales de neuf ans aboutissent en 1839 à la séparation du Luxembourg en deux nouvelles entités, essentiellement sur base linguistique : la partie romane revient au jeune état belge, et la partie germanique demeure propriété personnelle de Guillaume d'Orange, Roi des Pays-Bas et Grand-Duc de Luxembourg.



## A partir du 20 juillet au Palais :

### EXPOSITION Henri de TOULOUSE-LAUTREC, DEGAS, MONET et RODIN

#### Une centaine d'œuvres au Palais à Arlon

Henri de Toulouse-Lautrec est un artiste génial dont les œuvres marquent profondément le mouvement artistique Art Nouveau. La centaine d'œuvres qui sera exposée au Palais est issue de collections privées et de musées belges et français. Une expo « enfants admis », avec un dossier pédagogique conçu spécialement pour eux.

Toulouse-Lautrec (1864-1901) symbolise le mode de vie intense et exotique de la Bohème parisienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Considéré comme « l'âme de Montmartre », il dépeint la vie au Moulin Rouge et dans d'autres cabarets et théâtres montmartrois ou parisiens, ainsi que des personnages de toutes classes sociales et des figures pittoresques de Montmartre.

Le parcours de l'exposition montre que Toulouse-Lautrec a besoin de la réalité humaine souffrante et charnelle. Parallèlement aux vedettes éphémères de la Butte Montmartre, le monde de Toulouse-Lautrec concerne aussi les nombreuses « maisons closes » de la Butte. L'artiste se sent solidaire des parias, des trublions, des anarchiques, et des asociaux. Les prostituées de Toulouse-Lautrec sont représentées dans toutes les positions. Elles enfilent leurs bas ou enlèvent leur chemise. Elles se coiffent ou sont à la toilette. Elles s'occupent d'une « visite » devant le lit sans aucune allusion vulgaire à leur métier. Le client, s'il y en a un, est représenté par un cylindre appuyé sur une chaise, par une ombre sur le mur, par un pardessus pendu à un clou. Véritables icônes du monde de Toulouse-Lautrec, Rolande, Marcelle, Mademoiselle Popo, Mademoiselle Pois-Vert, Elsa la Viennoise, Madame Poupoule ne sont pas seulement des partenaires, mais des modèles pour l'artiste. Ce sont des beautés dont Toulouse-Lautrec suit les courbes d'un trait nerveux.





## Une dixième édition des Aralunaires qui a tout déchiré

Les organisateurs l'avaient annoncé. Ils feraient les choses en grand pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de ce festival hors du commun. Le contrat est rempli. La programmation n'a laissé aucune place à l'improvisation, et proposé des concerts d'artistes confirmés, de nouveaux venus et laissé libre cours à la découverte personnelle, notamment grâce aux AralunairesLab, le parcours chez l'habitant, marque de fabrique du festival.

Tout a commencé par un concert gratuit de Pale Grey, un groupe liégeois habitué des Aralunaires, pour un concert gratuit au Palais. La salle, comble était de bonne augure pour la suite. Tout au long de la semaine, le public en a pris plein les yeux et plein des oreilles, entre le pop mélodique de Girls in Hawaiï au hall Polyvalent, le violon ensorcelant de Hanna Epperson dans l'escalier d'ULiège, le jazz moderne de Liberarti Quartet à l'entrepôt du magasin Caméo, le Rock de Marietta, Blind Butcher et JC SATÀN à l'Entrepôt... Le vendredi a dévoilé toute la mélancolie de la voix et des textes de Tamino à Saint-Donat, une révélation. Arno avec Tjens Matic a mis le feu à l'Entrepôt tandis qu'Arnaud Rebotini, Césarisé pour la musique du film "Cent vingt battements d'aile par minute" a hypnotisé le Palais avec sa musique électro. Il est vrai que le gars en impose. Le dimanche, c'est Louis Piscine qui a embarqué le public, en maillot dans la piscine de l'Athénée Royal, avec un son pop lancinant. Une première sans doute internationale que l'on doit aux organisateurs des Aralunaires et qui restera dans les annales ! Le dimanche s'est prolongé avec un concert surprise chez IKEA qui avait quelque chose d'irréel. Un public emmené sur place par un cortège de Minis ! Concert clôture par Angèle, au Palais, sold out depuis des mois.

A l'ancien Café du Nord, c'était rock garage et électro tout le week-end, avec Jacuzzi Boys et Annabelle Lee notamment. Le parcours chez l'habitant fut une nouvelle fois remarquable tant par la découverte des artistes que des lieux. Tout au long du week-end, le public a déambulé au grès de ses envies pour assister à des concerts insolites. On retiendra entre autres le Robot Scarabée de Bots Conspiracy, un concept original imaginé par deux passionnés d'électro qui changent l'habitude scénique en une expérience inédite.

**Des nouveaux lieux insolites, de nouveaux artistes, des surprises et des découvertes vous attendent en 2019.**



Louis Piscine



Liberati Quartet



Tamino



Témé Tan



Weekend Affair

Arno



**ARLON**  
Juin 2018

**Fête de la musique**

Accès gratuit

Programme & infos  
[www.ot-arlon.be](http://www.ot-arlon.be)

Églises St-Donat, St-Martin et Sacré-Cœur

**Orguareel**  
Vendredi 22  
Départ à 19h15 de l'église St-Martin (navette gratuite si place)

**Chorale du Beynert**  
Samedi 23  
Église St-Donat 17h30

## Pause culture : dernier concert ce 25 mai

Pause culture

Pour terminer en beauté cette édition de Pause Culture, le public retrouvera Guy Verlinde avec le spectacle « Les voix de la guerre ». Cette Pause sera teintée d'émotion avec son évocation relative aux tragédies liées à la guerre. A l'occasion de la fin des commémorations des 100 ans de la Première Guerre mondiale, ce concert cherche à sensibiliser le public et à l'inviter à réfléchir sur l'origine des conflits. Parce que cent ans plus tard, les guerres font toujours autant de ravages.

Guy Verlinde est un fleuron de la musique roots du nord de la Belgique. Il proposera un cocktail détonnant d'énergie et de sensibilité musicale. Ce « voyage dans le blues » ne laissera personne indifférent ! Le concert aura lieu sur le parvis de l'hôtel de ville d'Arlon ou en cas de mauvais temps dans la salle des Mariages, 8 rue Paul Reuter.



Copyright momo.dut

## Arlon : 66 ambassadeurs ont ouvert leurs portes

Ces 14 et 15 avril a eu lieu le « Wallonie, Week-ends Bienvenue » à Arlon. 66 ambassadeurs ont choisi d'ouvrir leurs portes au public pour partager leur passion. Un record en Wallonie ! Au cours du week-end, le public a découvert une multitude de talents insoupçonnés ! Il était au rendez-vous, ravi de re-découvrir des habitants sous un angle insolite et souvent ignoré. Durant deux jours, les visiteurs ont circulé un peu partout sur la commune, en ville et dans les villages, munis de la brochure qui reprenait l'ensemble des ambassadeurs, classés en quatre catégories : ambassadeurs insolites, ambassadeurs du patrimoine historique ou immatériel, ambassadeurs de talent, artistes et artisans et ambassadeurs de passion et de métier.

Autant de rencontres inoubliables, d'expériences enrichissantes et de découvertes uniques.

Le secteur Horeca a rejoint le mouvement en adaptant ses cartes aux couleurs de l'événement ou en offrant l'apéritif. C'était aussi une bonne manière de découvrir Arlon sous l'angle gustatif.

Merci à tous les ambassadeurs qui nous ont fait vibrer le temps d'un week-end.

**Wallonie Bienvenue**  
Les Wallons vous ouvrent leurs portes





la une

VIVACITÉ

rtbr  
duvio

et la Ville d'Arlon vous invitent

# à la retransmission sur écran géant de la Coupe du Monde 2018

place Léopold  
à Arlon



# Venez supporter l'équipe belge

Belgique-Panama : 18 juin à 17h | Belgique-Tunisie : 23 juin à 14h  
Angleterre-Belgique : 26 juin à 20h et ....

# entrée gratuite # animations  
# bars et restauration



Twins  
BRASSERIE

L'Inzollte  
COCO

# Commémorations

73<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps : de nombreuses écoles présentes



La Ville d'Arlon en collaboration avec l'Union des Groupements patriotiques d'Arlon, a organisé le vendredi 11 mai les cérémonies commémoratives de la Victoire et de la libération des camps. Des élèves de plusieurs écoles d'Arlon étaient présents aux côtés des autorités civiles et militaires au moment de la cérémonie sur la place Léopold et du dépôt de gerbes. Les hymnes nationaux ont été lancés au moment de hisser les drapeaux des alliés. Jean-Luc Baplué, président de l'UGPA, a pris la parole pour évoquer le contexte international et rappeler à la jeunesse le devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont combattu pour nos libertés.

Le Cortège s'est ensuite rendu au monument Patton pour y déposer une gerbe.

## Excursion des porte-drapeaux

La Ville d'Arlon a invité les porte-drapeaux pour une excursion d'un jour afin de les remercier de leur présence tout au long de l'année pour les commémorations patriotiques. Le 12 avril, ils se sont rendus à Natzweiler pour une visite guidée de l'ancien camp de concentration. Les Allemands ont créé ce camp, l'un des plus petits qu'ils aient construit, près de la ville alsacienne de Natzweiler à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Strasbourg. Jusqu'à la fin des travaux, en mai 1941, les prisonniers dormaient à l'hôtel du Struthof, tout proche,

d'où le nom du lieu. Environ 1500 personnes y étaient détenues, affectées aux carrières voisines, sur des chantiers, et à l'entretien du camp. La visite s'est poursuivie de manière libre au musée qui expose de nombreux documents, des photos, des témoignages. André Even, échevin des mouvements patriotiques, était accompagné des échevins André Perpète et Jean-Marie Triffaux.



## La Région wallonne prête des vélos

Depuis maintenant 1 an, la Région wallonne offre la possibilité aux citoyens qui le désirent de tester gratuitement un vélo électrique pendant deux semaines. En plus de réaliser son sport quotidien nécessaire à une bonne santé physique, le vélo électrique possède de multiples avantages, dont celui de s'affranchir totalement du relief, bien présent à Arlon, sans effort. Que cela soit pour se rendre au travail ou dans le cadre de loisirs, il ne faut plus que 12 minutes pour faire 5 km!

Attention, si vous désirez avoir un vélo à disposition entre août et octobre, il faut vous inscrire à partir du 1er juin. A Arlon, ces vélos seront mis à disposition par le vélociste VF Bike, situé juste à côté de la gare. Pour les retardataires, pas de panique, les périodes de prêt se renouvellent tous les 3 mois jusque 2020.

Intéressé(e)? Une seule adresse pour l'inscription et tous les détails: <http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/wallonie-cyclable/le-velo-a-assistance-electrique.html>



## Cambio, la voiture partagée

Le saviez-vous? En moyenne, une voiture est inutilisée près de 95% du temps. Pourquoi donc le citoyen devrait-il payer pour sa voiture lorsqu'il ne l'utilise pas (stationnement, assurance,...)? Près de 25% des ménages n'utilisent ainsi leur véhicule que 3 fois par semaine ou moins, alors qu'ils doivent s'acquitter des mêmes frais que d'autres (achat, taxe de mise en circulation ou encore assurance); d'autres encore hésitent à acheter un second véhicule dont ils savent qu'ils n'auront pas une grande utilité mais dont les soucis pour trouver une place de stationnement seront bien réels. La voiture partagée s'avère alors être une solution pratique, économique et fiable: vous ne payez que lorsque vous utilisez la voiture (soit 5% du temps!) en fonction du temps d'utilisation et de la distance parcourue, tous les frais annexes étant pris en charge dans l'abonnement (à partir de 3€/mois).

A Arlon, deux voitures partagées Cambio sont disponibles, la première dans le parking SNCB à gauche de la gare, la seconde devant le bâtiment de la Province rue du XXV Août. Elles sont reconnaissables au logo Cambio sur les portières ainsi qu'au panneau récapitulatif à côté de la voiture.

Informations et réservations: [www.cambio.be](http://www.cambio.be)

# Sécurité



## La Ville d'Arlon adhère à BE-Alert

**Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant? Les autorités souhaiteraient pouvoir avertir les citoyens en cas de situation d'urgence dans la commune. C'est la raison pour laquelle la Ville d'Arlon dispose à présent de BE-Alert, un nouveau système qui informe immédiatement d'une situation d'urgence via sms, email ou téléphone.**

### BE-Alert

BE-Alert est un système développé au niveau national qui permet aux autorités d'informer les citoyens en cas d'incident. Le bourgmestre, le gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer un message à tous ceux qui pourraient être impactés par la situation d'urgence grâce à Be-Alert. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie). Des informations officielles, correctes, directement de la source. BE-Alert utilise plusieurs canaux pour alerter les personnes concernées. Le message d'alerte peut être transmis par écrit via un sms, ou via un message oral sur une ligne de téléphone fixe ou encore via un email. BE-Alert a la capacité nécessaire pour avertir un grand nombre d'habitants via plusieurs canaux différents en même temps.

### Soyez averti, où que vous vous trouviez

Vous pouvez recevoir un message Be-Alert de deux manières. Le bourgmestre, le gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut envoyer une alerte sur base d'une liste

d'adresses. Il est donc très important que les citoyens s'inscrivent dans la base de données de BE-Alert pour que des coordonnées actualisées s'y trouvent. Il est également possible d'enregistrer plusieurs adresses et numéros de téléphone.

En cas d'importante situation d'urgence, le bourgmestre, le gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut aussi envoyer un message de manière localisée, sur base du lieu de l'incident. Toute personne physiquement présente dans cette zone reçoit alors un message sur son téléphone mobile. Ce système est unique en Belgique. Le citoyen peut donc être alerté même si la situation d'urgence n'est pas liée aux adresses mentionnées dans le système. Il est donc possible pour lui de suivre les recommandations préconisées en cas d'urgence, quelle qu'elle soit.

L'inscription est totalement gratuite.

### Inscrivez-vous

Vous pouvez vous inscrire très facilement sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be). Il suffit de compléter le formulaire d'inscription le plus précisément possible.





# Arlon, ses

## LE MARCHÉ AUX PUCES

Chaque 1er dimanche du mois, de mars à novembre

C'est l'Asbl Renaissance du Haut de la Ville qui organise les brocantes dans le quartier historique d'Arlon, aux pieds de l'église saint Donat, sur la Grand-Place, dans les ruelles et place des Chasseurs Ardennais. Cette brocante réputée accueille des dizaines d'exposants, venus de Belgique mais aussi des pays voisins, proposant des objets divers, des meubles, des jouets, des livres, de la vaisselle, ... Cette asbl fonctionne exclusivement à l'aide de bénévoles et soutient diverses actions avec les profits réalisés lors des brocantes. L'asbl oeuvre à la revalorisation du vieux quartier et essaie d'améliorer le cadre de vie de ses habitants en menant des actions de propreté, d'embellissement, de conservation et de rénovation. L'asbl offre aussi un support financier aux événements sociaux et culturels organisés dans le quartier. Un nouveau comité est aux commandes de l'asbl. Il est toujours à la recherche de quelques personnes qui pourraient donner un coup de main, notamment pour les brocantes. Suivez l'asbl sur la page facebook de Renaissance du Haut de la ville ou contactez le comité par mail sur [secretaire.rhva@gmail.com](mailto:secretaire.rhva@gmail.com). Un nouveau site web est en construction.



## LE MARCHÉ BIO le bio local en direct du producteur

Chaque vendredi, dès 15h30,  
Rue Paul Reuter, en face de l'hôtel de Ville

Marché bio  
exceptionnel, dès 15h,  
le vendredi 8 juin  
à l'occasion de la semaine  
bio.

Présence de  
la Bio'Mobile : des  
paniers de produits  
bio à gagner.



Une large gamme de produits alimentaires : légumes, fruits, confitures, jus de pomme, fromages (chèvre, brebis, vache), pains (froment, épeautre, petit épeautre, kamut), miel, volaille, charcuterie et colis de viande, huile de colza, ... proposés par les producteurs de la région.

Un assortiment varié de produits du « Sud » issus du commerce équitable ou provenant d'exploitations familiales : huile d'olive, vin, jus de fruits, pâtes, quinoa, thé et café, chocolat, légumes et fruits secs, ...

Des associations qui font la promotion du bio (Nature et Progrès), du commerce équitable (Oxfam) ou qui militent pour l'accès à la terre (Terre-en-vue).

Le marché bio d'Arlon, c'est aussi un lieu de rencontre, dans une ambiance conviviale et solidaire, pour grands et petits.

Le marché bio d'Arlon est une initiative des producteurs bio de la région. Il est organisé par la Ville d'Arlon en collaboration avec la locale « Aubépine » de l'asbl Nature et Progrès. Plus d'infos : [phil.heyne@belgacom.net](mailto:phil.heyne@belgacom.net) - 063 22 31 97



# Marchés



## LE PETIT MARCHÉ DU DIMANCHE

Chaque 2e et 4e dimanches d'avril à novembre, jusque 13h



A l'initiative de certains commerçants, le centre-ville accueille un nouveau petit marché tous les 2e et 4e dimanches du mois, d'avril à novembre. Complémentaires au marché du jeudi, celui-ci propose, via une vingtaine d'exposants, des fromages, fruits et légumes, pâtisseries, textile, maroquinerie, bonneterie, chaussures, fleurs coupées, chaussures,... Il est situé rue Marché-aux-Légumes et place Hollenfeltz.... Il remporte déjà un franc succès auprès de la population.



## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI

Tous les jeudis de 8h à 13h plus de 80 marchands vous accueillent dans le centre-ville et ce, tout au long de l'année



**LE MARCHÉ D'ARLON**  
tous les jeudis de 8h à 13h  
en coeur de ville

Cinq marchands de fruits et légumes, deux bouchers, un poissonnier, trois pâtisseries, six marchands de fleurs et plantes, six spécialistes des produits de bouche, un marchand de volailles vivantes.

Hors alimentation, sur la place Léopold, cinquante marchands sont à votre service et vous proposent du textile hommes, dames et enfants, des chaussures, des bijoux deco, des cadeaux divers, des nappes, des gadgets. En pleine saison, l'équipe des habitués est renforcée avec des marchands occasionnels et des animations.



## Le parking en ville: payer avec son smartphone

Depuis le 9 mai 2017, la Ville d'Arlon propose un système pour se garer intelligemment et rapidement en utilisant les moyens de paiement mobiles (smartphone, tablette, gsm). Ce moyen complémentaire de paiement offre de nombreux avantages à ses utilisateurs mais peut aussi s'avérer utile dans le cadre du développement d'une activité commerciale. Parkmobile permet, en effet, **de rembourser tout ou partie des frais de stationnement à ses clients**. Une facture reprenant l'ensemble des transactions est délivrée en fin de mois. Celle-ci peut alors être intégrée dans les frais généraux. Grâce à Parkmobile, on gère facilement non seulement ses frais de stationnement

personnels mais également ceux de ses véhicules de société, de ses collaborateurs ou encore de ses clients ou visiteurs. De la documentation peut être mise à disposition, à destinations des clients et ou des commerces. Si vous souhaitez utiliser ce service ou obtenir des renseignements complémentaires, c'est avec plaisir que nous vous mettrons en contact avec notre partenaire ip-mobile. Ce dernier vous aidera à configurer votre compte personnel et vous fournira toutes les explications afin de vous guider au mieux dans l'utilisation de cet outil.

### Le tarif du stationnement en voirie demi-heure gratuite

Le Collège communal a choisi de poser un geste fort en faveur du commerce de proximité en permettant aux clients d'effectuer de petits achats en toute tranquillité. Une demi-heure gratuite de stationnement est offerte. Pour en bénéficier, il convient d'apposer de manière visible derrière le pare-brise du véhicule un ticket délivré aux utilisateurs par les horodateurs. Pour l'obtenir, il suffit d'appuyer sur le bouton vert.

### Zone « Parking Payant »

Le redevable qui choisit de stationner sans autre limitation de durée, peut soit le matin de **8h30 à 13h15**, soit l'après-midi de **13h15 à 18h**, stationner aux emplacements repris dans le règlement de police communale relatif au stationnement payant, contre paiement d'une redevance de 10 €.

En cas d'absence de ticket horodaté de manière visible derrière le pare-brise du véhicule et en l'absence d'enregistrement sur le système de paiement par voie électronique, ou en cas de dépassement de l'heure de fin indiquée sur le ticket horodaté, la redevance forfaitaire de 10 € pour la demi-journée en cours est d'application. Le samedi, la durée de stationnement, d'au moins une heure, payée par l'utilisateur, sera prolongée d'une heure supplémentaire gratuite, sans que la durée totale de stationnement ne puisse toutefois excéder trois heures. Le ticket ne mentionne pas l'heure gratuite, mais celle-ci est prise en compte par le contrôleur. Par exemple, stationner 2h30 le samedi ne coûte que 50 cents. Aucune redevance n'est exigée les dimanches et jours fériés légaux.

Il ne peut être utilisé plusieurs tickets de 30 minutes à 0 € consécutivement pour un même véhicule sur un même emplacement. En cas d'usage abusif, le tarif forfaitaire demi-journée de 10€ est d'application.

### La zone bleue

En cas de dépassement de la durée de stationnement autorisée dans la zone bleue (visée par l'article 20 du Règlement général de la circulation routière en vigueur), telle que renseignée par le disque réglementaire et spécifique à la zone bleue (conformément à l'article 27.1.1 de l'Arrêté Royal du 1er décembre 1975) apposé régulièrement et de façon entièrement lisible derrière le pare-brise du véhicule, ou en cas d'absence de disque réglementaire apposé régulièrement et de façon entièrement lisible derrière le pare-brise du véhicule, il est dû par l'utilisateur une redevance forfaitaire de 20€ par jour.

Cette redevance forfaitaire est également d'application en cas d'indications inexacts sur le disque quant à l'heure d'arrivée du véhicule. Ces tarifs ne sont pas applicables aux riverains qui apposent de manière visible derrière le pare-brise de leur véhicule, la carte officielle de riverain délivrée par la commune conformément à l'arrêté ministériel du 18 décembre 1991.

### Le parking de l'espace Didier.

Le parking de l'espace Didier ne compte pas moins de 80 places de stationnement public du lundi au vendredi en journée de 7h à 18h. A partir de 18h et jusque 7h, 250 places sont disponibles dans un espace fermé et surveillé (caméras), en plein centre-ville, et facilement accessible. Plusieurs formules de paiement s'offrent à l'utilisateur, dont des abonnements.

#### Tarif horaire :

- 0,50 € pour 30 minutes
- 1 € pour 60 minutes
- 2 € pour 120 minutes
- 3 € pour 180 minutes
- 4 € pour 240 minutes
- 5 € pour plus de 240 minutes soit 5€ pour stationner de 4h à 24h au parking Didier

#### Tarif abonnements

- navetteur 5 jours sur 7 / mois : 38,50 €
- commerçant 6 jours sur 7 / mois : 44 €
- riverains de jour 7 jours sur 7 / mois : 49,50 €
- riverains de nuit 5 jours sur 7 / mois : 22 €
- riverains de nuit 6 jours sur 7 / mois : 27,50 €
- riverains de nuit 7 jours sur 7 / mois : 33 €
- week-ends + nuits / mois : 38,50 €
- 24 heures/24, 7 jours/7 : 82,50 €
- Tarif cinéma – forfait soir / sortie : 1 €

### TARIFS

#### Zone « Parking Payant »

- 0 € pour 30 minutes
- 0,10 € pour 36 minutes
- 0,2 € pour 42 minutes
- 0,30 € pour 48 minutes
- 0,40 € pour 54 minutes
- 0,50 € pour 60 minutes
- 0,60 € pour 66 minutes
- 0,70 € pour 72 minutes
- 0,80 € pour 78 minutes
- 0,90 € pour 84 minutes
- 1 € pour 90 minutes
- 1,10 € pour 96 minutes
- 1,20 € pour 102 minutes
- 1,30 € pour 108 minutes
- 1,40 € pour 114 minutes
- 1,50 € pour 120 minutes
- 1,60 € pour 126 minutes
- 1,70 € pour 132 minutes
- 1,80 € pour 138 minutes
- 1,90 € pour 144 minutes
- 2 € pour 150 minutes
- 2,10 € pour 156 minutes
- 2,20 € pour 162 minutes
- 2,30 € pour 168 minutes
- 2,40 € pour 174 minutes
- 2,50 € pour 180 minutes

### BONS PLANS PARKING A ARLON



Profitez pleinement des parkings en centre-ville...

**30 minutes gratuites**  
Ticket à retirer directement à l'horodateur

#### Parking en voirie

3h max  
Tarif : 1€ de l'heure  
Le samedi :  
1h payée = la deuxième gratuite  
2h payées = la troisième gratuite

**Payez aussi votre parking avec votre gsm.** Infos sur parkmobile.be

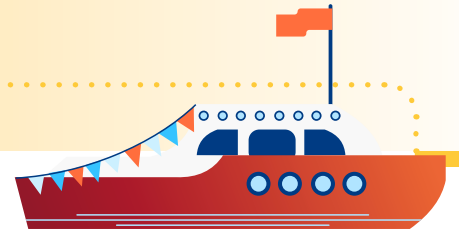
#### Stationnement gratuit

A deux minutes à pied du Piétonnier, Place des Chasseurs Ardennais, Place des Manoeuvres, ...  
En zone bleue : n'oubliez pas d'apposer votre disque bleu et de respecter la durée maximale de stationnement.

#### Parking souterrain Espace Didier

250 places sécurisées  
Tarif : 1€ de l'heure  
Durée de stationnement illimitée  
Abonnement possible





## Une mini-croisière sur le Rhin

Cette année, l'échevin du 3<sup>e</sup> Age, M. André Even, et le Collège Communal, proposent une excursion d'un jour aux Aînés de la commune. Il s'agit d'une mini-croisière sur le Rhin au départ de St Goar à destination Rudesheim.

**Deux dates sont prévues : le mardi 19 juin et le jeudi 21 juin**



### Au programme

- Départ d'Arlon à 7h
- Arrêt petit déjeuner à Grevenmacher.
- 12h10 : embarquement à St Goar
- Repas croisière sur le Rhin.
  - Apéritif
  - Soupe de pommes de terre avec croutons de pain
  - Escalope de porc chasseur avec champignons et pommes de terre
  - Salade de fruits
  - ¼ de vin
  - Eau plate
  - café
- Vers 15h : arrivée à Rudesheim.
- Temps libre jusque 17h
- Vers 19h30-20h: arrêt à Luxembourg-Ville pour le repas du soir avec animation musicale
- Repas de soir : assiette anglaise avec portion de frites vin et eau à discrétion
- Retour vers 23h.

### Prix :

Prix : **50€ pour les 3 X 20** de la Ville d'Arlon (**100€ pour les accompagnants**). Le prix comprend le déplacement en car, les trois repas, boissons comprises, la croisière et l'animation musicale du soir.

### Inscriptions :

A l'hôtel de Ville d'Arlon, service accueil  
Les paiements se feront en espèce au service accueil ou par virement ou virement sur le compte IBAN BE90 0910 1712 0832 de l'Administration Communale, en indiquant nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, lieu d'embarquement.

Les personnes dont le paiement sera effectué par compte sont priées de venir retirer leur carte de réservation à l'hôtel de Ville avant le jour de départ.

#### **Date limite des inscriptions :**

11 juin 2018 à 16h

L'inscription est enregistrée une fois le paiement effectué.

#### **Horaire des heures d'ouverture du service accueil :**

Lundi, mardi : 8h30-12h et 13h-17h

Mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h-16h

Samedi : 10h-12h



## Abri de nuit : clap de fin pour la saison 2017-2018



C'est devant un parterre de bénévoles qu'André Perpète, échevin des Affaires sociales, accompagné d'Hélène Kergenmeyer et Francine Thirry, fondatrices de l'abri de nuit, a dressé le bilan de la saison. Il a rappelé que l'abri fonctionne depuis maintenant 11 ans et que désormais subventionné, les plages d'ouverture devront progressivement être allongées, pour atteindre huit mois au lieu des cinq qui prévalaient jusqu'ici. Pour atteindre cet objectif, l'abri a fonctionné cette année jusqu'au 15 avril, alors que les années précédentes, il fermait fin mars. La prochaine ouverture est prévue le 15 octobre (au lieu du 1er novembre), avec une fermeture annoncée le 30 avril 2019 soit un fonctionnement pour la saison prochaine de 6 mois et demi. André Perpète a salué l'engagement des bénévoles qui sont présents depuis le début et qui ont permis de faire tenir le projet dans la durée. Ils étaient encore 72 cette année. Parmi les bénéficiaires, on a compté 139 personnes, âgées de 18 à 70 ans, dont 127 hommes

et 12 femmes, parmi lesquelles 69 belges et 70 étrangers. 17 nationalités ont été recensées, dont 12 originaires d'Europe. Une fois de plus l'abri de nuit d'Arlon, le seul de la province, démontre son utilité : 15 personnes en moyennes ont été accueillies chaque nuit, soit 2.457 nuitées enregistrées. Après avoir évoqué l'aspect « statistique », André Perpète a rappelé que l'abri de nuit Soleil d'hiver avait remporté le Godefroid social le 25 novembre dernier, sur l'initiative d'Hélène Kergenmeyer, éducatrice de rue et directrice de l'abri, qui a introduit la demande de candidature. Il a en outre évoqué l'activation du plan grand froid et des mesures qui avaient été entreprises en collaboration avec la Croix-Rouge d'Arlon, la Croix-Rouge provinciale et le centre pour demandeur d'asile de Stockem « Visages du monde » pour faire face aux conditions climatiques extrêmes survenues cet hiver et adapter l'accueil en conséquence.

## Enseignement

### Concours Top Chef dans la cour de récré

Le temps d'une journée, l'école primaire de Freylange s'est transformée en cuisine de restaurant gastronomique. Selon le principe de Top Chef, les apprentis cuisiniers, répartis en trois groupes de 6 à 12 ans, ont réalisé une entrée, un plat et un dessert en trois manches de 1h30 chacune. Chaque escadron était pour cela épaulé par un papa cuisinier, respectivement Michaël Boelen, Guillaume Lempens et Léon Mulindabigwi et une institutrice, à savoir, Michèle Adam, Pauline Dumont et Mauranne Fonck. A la fin de chaque préparation, chaque équipe a présenté son assiette à un jury composé de trois chefs dont la réputation n'est plus à faire : Frédéric César, Dany Leroy et Thomas Murer. Ceux-ci ont coté les plats selon une grille bien définie (esthétisme, gout, respect des ingrédients imposés...). Le travail d'équipe, le respect des aliments et le gaspillage étaient également pris en compte pour l'attribution des étoiles. Ce concours a été précédé d'une

longue préparation en classe et s'inscrit dans un projet mené tout au long de l'année. Les enfants ont notamment appris à reconnaître les légumes, les fruits, les ingrédients de leurs recettes et à les distinguer gustativement. Ils se sont également familiarisés avec les termes propres au milieu culinaire. Tout ceci, en respectant les produits de saison, en privilégiant les producteurs locaux et le « bien manger ». Cette belle aventure ne s'arrête pas là puisqu'en fin d'année, nos petits et grands chefs ont pour objectif de préparer un repas pour tous les parents. Gageons que cette découverte ludique de la cuisine éveillera l'une ou l'autre vocation.





## Alcool : à consommer avec modération

Nous approchons du terme de l'année pour bon nombre d'étudiants qui fréquentent les établissements scolaires à Arlon. Et la fin des examens voit chaque année son cortège d'incidents liés l'abus d'alcool par les étudiants qui trouvent ainsi un moyen de se détendre et de lâcher la pression accumulée durant leur session d'examen. Avant cela, Arlon vibrera au rythme de ses fêtes du maitrank, qui sont aussi trop souvent associées à l'abus d'alcool par les jeunes.

La loi prévoit cependant qu'il est strictement interdit de consommer de l'alcool pour les jeunes de moins de 16 ans. Entre 16 et 18 ans, ce qui est autorisé c'est seulement de la bière et du vin, dont les vins enrichis tels que le porto ou le sherry. Dans tous les cas, l'alcool peut être dévastateur. En effet, le cerveau des

jeunes est encore en plein développement, ce qui les rend particulièrement sensibles aux effets de l'alcool. Des jeunes qui boivent courent plus de risques d'accidents, s'adonnent plus facilement à des pratiques sexuelles non protégées et commettent plus souvent des actes de violence. En commençant à boire jeune, on augmente le risque de dépendance à l'alcool à l'âge adulte.

L'alcool est une drogue dure, peut-être même la plus dure, mais légale. C'est la troisième cause de morbidité et de mortalité chez les adultes et la première chez les jeunes de 15 à 24 ans. Il est responsable de soucis majeurs de santé et de dommages sociétaux pouvant être ravageurs (8% des belges sont dépendants, 16% ont déjà des conséquences

dues à de leur consommations, et 30% se mettent régulièrement en danger).

Les normes de réduction des risques de l'Organisation Mondiale de la Santé prévoient :

- Pour les hommes (adultes) : maximum 3 verres / jour (21/semaine) avec au moins 1 à 2 jours sans boisson alcoolisée dans la semaine
- Pour les femmes (adultes) : maximum 2 verres/ jour (14/semaine) avec au moins 1 à 2 jours sans boisson alcoolisée dans la semaine

**Et dans les deux cas, ne jamais consommer plus de quatre verres en une occasion.**



### Le saviez-vous ?

- 1) L'alcool est la première cause de décès par accident sur la route des jeunes de moins de 24 ans.
- 2) Un coma éthylique peut-être mortel. Selon les individus, il peut déjà se produire à partir de 3gr d'alcool dans le sang (alcoolémie) ce qui pour un jeune, pourrait correspondre à 6 verres de Maitrank sur 1h . Quand un copain s'endort car il a trop bu, il faut le réveiller régulièrement et ne pas le laisser seul; il pourrait s'étouffer si son vomis passait dans sa trachée. S'il ne se réveille pas, il faut appeler les secours de toute urgence !!
- 3) L'alcool est un puissant toxique pour toutes les cellules du corps tout spécialement pour les plus fragiles, celles du cerveau : les neurones. Or le cerveau est en pleine croissance jusque vers l'âge de 22-24 ans. Chaque verre d'alcool (quel que soit le type de boisson alcoolisée) consommé à un jeune âge, compromettra donc le développement du cerveau en particulier les connexions entre neurones qui sont le fondement des fonctions cognitives : mémoire, capacité d'apprentissage, capacité d'abstraction, connaissances, etc ... Ces conséquences peuvent être particulièrement handicapantes durant les études et plus tard à l'âge adulte. En résumé, plus on consomme jeune de l'alcool moins le cerveau sera performant et cela est encore bien plus vrai pour des consommations ponctuelles et importantes appelées binge drinking c-à-d boire une quantité massive d'alcool, généralement en peu de temps : pour les hommes, un minimum de 6 verres en 2 heures, pour les femmes au moins 5 verres.
- 4) Il est aujourd'hui démontré que plus on commence à boire de l'alcool jeune à fortiori en grande quantité rapidement, plus le risque de développer une dépendance à l'âge adulte est grand.
- 5) Il est fortement conseillé de faire durer les verres de boisson alcoolisée (les savourer) et de les alterner avec des boissons soft de préférence de l'eau : deux verres d'eau pour un verre de boisson alcoolisée et cela étalé sur 1hr; ainsi on ne devrait pas dépasser les seuils dangereux et dans tous les cas on restera piéton.
- 6) **Attention** : Le Maitrank c'est essentiellement du vin mais on y ajoute un spiritueux (Cognac, Genièvre, ..). La loi interdit donc de servir cette boisson à des jeunes de moins de 18 ans.



## La ville d'Arlon se dote de cendriers publics

La Ville d'Arlon lutte contre les incivilités de manière renforcée. Les mégots de cigarettes qui jonchent les rues et les trottoirs en font partie. Alors que des initiatives citoyennes voient le jour pour sensibiliser la population à ces méfaits, la Ville d'Arlon vient de se doter d'une vingtaine de cendriers publics à ancrer dans le sol. Ils ont été installés à différents endroits.

20 cendriers supplémentaires seront également placés à proximité d'établissements Horeca, soit sur la façade, soit sur un poteau. Des contacts seront pris pour une répartition efficace et harmonieuse de ces outils de lutte contre les incivilités.

La Ville mène donc une action à différents niveaux, avec des actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation, la mise à disposition d'équipements publics destinés à améliorer la propreté (tels que cendriers, poubelles, ...) mais aussi avec des actions répressives (425 procès-verbaux dressés en 2017 outre 72 transactions à 150 euros et 259 avertissements soit 756 auteurs d'infractions identifiés en 2017). La Ville vient en plus d'engager un deuxième constatateur d'infractions environnementales pour venir renforcer son équipe de terrain.



## Lutte contre les chewing-gums

Le fait de jeter son chewing-gum par terre dans l'espace public pose de véritables problèmes environnementaux, esthétiques et de respect des autres.

Soucieuse de ce problème difficile à résoudre, la Ville a demandé à une société spécialisée de faire une démonstration dans le piétonnier d'une machine à haute pression et haute température permettant d'éliminer les résidus de chewing-gums, les mauvaises herbes, les graffitis, ...

Si la machine a démontré son efficacité concernant la disparition des chewing-gums, son maniement n'en est pas moins délicat pour ne pas abîmer les joints ou le sable maintenant les pavés.

La Ville va poursuivre ses recherches pour trouver la solution la plus adéquate dans les meilleurs délais.



## Gestion plus écologique des déchets dans les cimetières

Dans son souci perpétuel de préserver la qualité de vie des Arlonnais et de leur environnement, le Collège communal, a récemment décidé d'appliquer aux cimetières de la Ville une gestion plus écologique des déchets, mettant ainsi l'accent sur le tri et la valorisation ainsi que sur la responsabilisation de chacun.

Depuis la fin du mois de mars, les bacs en béton dans lesquels les déchets étaient déposés jusqu'ici ont été remplacés par des poubelles, lesquelles sont mises à disposition des visiteurs du cimetière d'Arlon pour la collecte des déchets **provenant uniquement du fleurissement des sépultures. Les autres déchets devront être sortis du cimetière et emportés.**

### Il y a deux types de poubelles :

- Une poubelle verte pour la matière organique, dans laquelle le visiteur peut déposer les fleurs fanées, les plantes, les couronnes de fleurs naturelles, le terreau, ... **provenant uniquement du fleurissement des sépultures ;**
- Une poubelle grise, pour la fraction résiduelle, dans laquelle on peut déposer

les plastiques d'emballage des fleurs, les fleurs et plantes synthétiques, les mousses synthétiques « pique-fleurs », les pots en plastique, ... **provenant uniquement du fleurissement des sépultures.**

Les autres types de déchets, notamment issus du fleurissement des sépultures (tels que pots en grès, vases, ...) doivent être sortis du cimetière et emportés.

Il va de soi que les déchets ne provenant pas du fleurissement des sépultures ne peuvent pas être déposés dans le cimetière et que les déchets liés à l'entretien des sépultures doivent être sortis du cimetière et emportés également.

Pour savoir quels déchets peuvent être déposés dans les poubelles et quels autres doivent être emportés, le visiteur peut demander l'aide aux ouvriers présents dans le cimetière et/ou téléphoner à M. Lucien Laplanche, conservateur du cimetière, ou son assistant au 063/22.46.79.

Progressivement, ce nouveau mode de gestion des déchets sera appliqué aux autres cimetières.





## Arlon, commune Maya

A l'heure où l'Europe prend position contre les néonicotinoïdes et autres pesticides et insecticides qui déciment les populations d'abeilles, rappelons que la commune d'Arlon est une commune Maya. Un de ses objectifs est d'être acteur de la préservation des abeilles, de la biodiversité et de la richesse de nos terres. Les abeilles jouent un rôle prépondérant dans le cycle de la vie. En visitant les fleurs pour récolter le pollen et le nectar, les abeilles permettent la fécondation et la survie de plus de 80% des espèces végétales. L'activité de pollinisation est également vitale pour de nombreuses cultures, pour les fruits et les légumes. Le pollen est l'unique source de protéines pour les abeilles. Elles en consomment chaque jour une quantité importante. Les abeilles ont donc besoin de pollen en quantité, en diversité et en qualité.

Or, un peu partout en Europe et ailleurs dans le monde, on constate un déclin des populations d'abeilles. Les causes principales de cette diminution de population sont le manque de nourriture, les parasites et l'utilisation de certains produits chimiques utilisés pour augmenter le rendement notamment dans l'agriculture. Or, 1/3 de l'alimentation humaine et 3/4 des cultures dépendent de la pollinisation par les insectes. Autant dire que sans les abeilles, le destin de l'homme risque de basculer tragiquement. Mais il est encore temps d'agir. La commune d'Arlon n'a pas attendu pour mettre en place des actions concrètes : plantation de végétaux mellifères, haies et prés fleuris, soutien aux apiculteurs (l'abeille arlonaise), sensibilisation des citoyens, entretien des espaces verts en « fauchage tardif », gestion différenciées des espaces verts... Arlon a même été plus loin. Depuis 2016, plus aucun pesticide n'est utilisé.

Les dernières réalisations entreprises dans le cadre du plan Maya sont la plantation d'une haie à l'occasion du week-end Printemps Grandeur Nature qui a eu lieu en mars (Stockem), la plantation d'un arboretum à l'école de Barnich-Sterpenich et une plantation rue du Vélodrome.



## Semaine des abeilles et des pollinisateurs, du 27 mai au 3 juin.

Organisé dans la dynamique des plans Maya, cet événement vise à sensibiliser le public sur la nécessité de protéger les abeilles et les pollinisateurs, sur les rôles et services qu'ils rendent, sur l'apiculture durable, la diversité des espèces et la possibilité qui est offerte aux particuliers d'aménager leurs jardins afin d'accueillir les abeilles favorablement.

A Arlon, à cette occasion, la section apicole locale « L'abeille arlonaise » se mobilise et ouvre ses installations au public le samedi 2 juin. Inscrivez-vous au 0491/49.82.14 ou 0477/95.56.56 ou 0499/80.75.17.

Personne de contact : André Jusseret - andre.jusseret@skynet.be



## Nettoyage des sources de la Semois



AVANT



APRÈS

Chaque année, au printemps, le service environnement fait procéder au nettoyage des sources de la Semois. Les travaux consistent à vidanger le bassin, évacuer les algues, aspirer la boue (la vase), passer le nettoyeur à haute pression, nettoyer les pompes.



## Entretien des trottoirs à la rue Busleyden et à la rue Michel Hamélius

Le chantier, d'une durée de cinquante jours est en passe de se terminer. Le pavage à la rue Busleyden est terminé tandis qu'il reste le marquage à faire à la rue Hamélius.

Les travaux, d'un montant de 141.000 €, consistent en une démolition des revêtements des trottoirs existant, la remise à niveau et/ou le remplacement partiel des bordures en petit granit, la pose d'un revêtement en pavés, et le marquage de parkings dans la rue Hamélius.

Le tout devrait être terminé fin mai.



## Restauration de la chapelle Saint-Aubin à Heckbous



Le 24 avril dernier, l'Agence Wallonne du Patrimoine, les Services Provinciaux Techniques et l'échevin du Patrimoine, M. André Balon, ont procédé à la réception des travaux de la chapelle Saint-Aubin à Heckbous, un monument classé depuis 1973. Cet édifice mononef terminé par un chevet à trois pans est surmonté d'un petit clocher ardoisé à base carrée. Ce bien daté de 1732 méritait une intervention de sauvetage complète. Les travaux principaux ont consisté en un décapage des murs extérieurs et la réparation du support avec un enduit à base de chaux, la révision de la toiture, des abat-son et de la corniche, la remise en état des vitraux, la peinture de la porte en bois et sur les parties métalliques, la peinture des murs intérieurs et de la voûte, la remise en état et repose du dallage à l'identique, la modification de l'assise des bancs, le placement d'un nouveau plancher et la restauration et remise en place de l'autel. Le résultat est exceptionnel.

## Les deux corps de garde de l'ancienne caserne Léopold entièrement rénovés

L'ancienne Caserne Léopold a fait l'objet de travaux de restauration et de rénovation en profondeur. On y trouve maintenant le siège du CPAS, l'Académie des Beaux-Arts, l'Ecole Industrielle et Commerciale, Nos Logis, la Croix-Rouge locale, Le Resto du Cœur, une consultation ONE et la crèche Pomme d'Api. A venir encore un projet d'ouverture vers l'avenue du Xième de ligne pour l'instant toujours en phase d'étude. Pour compléter cette rénovation, les deux corps de garde situés à l'entrée ont été entièrement rénovés pour proposer deux studios qui sont actuellement occupés. Au menu des travaux : isolation des sols, murs, toiture, installation de nouveaux sanitaires et d'une cuisine, nouveaux châssis,....Le montant de ce chantier : 203.000 €.



## Complexe sportif de la Spetz : les travaux se poursuivent

L'objectif est la rénovation complète des deux halls avec réalisation d'une nouvelle extension sur deux niveaux, permettant d'accueillir un bureau d'accueil, de nouveaux vestiaires, des sanitaires, un bureau, une cafétéria et une réserve. Le projet tient compte des personnes à mobilité réduite. Il est prévu un accès illimité aux installations (terrains et infrastructures indoor).

Les travaux s'organisent en deux phases. La première concerne le hall II et a démarré début mars. 225 jours ouvrables sont prévus pour ce chantier dont le montant avoisine 1.446.000 € en partie subsidiés. La deuxième phase est actuellement à la signature chez le ministre. Les abords, terrains de sports notamment, feront également l'objet d'une rénovation. Le projet prévoit aussi la réfection des terrains de football, de la buvette et d'un espace qui sera dédié au tir à l'arc.

## Fête du travail : départ à la retraite du Directeur général Philippe Defrance

Il est de tradition que ce soit le directeur général qui prenne la parole à l'occasion de la fête du travail. Cette année ce fut particulier puisqu'il s'agissait du dernier discours de Philippe Defrance, parti à la retraite le 2 mai, après 32 ans de service. Le Bourgmestre a tenu à féliciter la carrière d'un homme qui aura vécu des modifications significatives pour l'administration : son informatisation, l'évolution de la législation,...

Successivement aux côtés de cinq bourgmestres aux couleurs différentes, Philippe Defrance a maintenu la barre durant trois décennies et assuré la stabilité et la continuité.

Dans son allocution, le Directeur général a évoqué ses années passées au service du citoyen et remercié le personnel communal, des partenaires de première importance et indispensables pour faire fonctionner la « machine communale ». Son successeur, Cédric Leclercq, a pris la relève non sans un brin d'humour pour évoquer la carrière de Philippe Defrance et principalement les 16

années passées à ses côtés.

André Perpète, échevin du personnel, est revenu sur les différentes vagues de nomination de ces dernières années, une marque de confiance du Collège envers les agents communaux, employés et ouvriers. Ce dernier a cité le chiffre moyen de 9 agents nommés par an. Il s'est félicité d'un équilibre entre les deux genres et entre ouvriers et employés. Pour finir, André Perpète a évoqué le chiffre de travailleurs handicapés employés à la commune, soit 23 personnes, représentant 16 équivalents temps plein.

La cérémonie fut également l'occasion de mettre à l'honneur le personnel admis à la retraite et décoré pour les années passées au service de l'administration communale.

### Le personnel ayant reçu une décoration civique :

Francis Depierreux, sapeur-pompier (médaillon d'argent de l'ordre de la couronne), Marc Lamort, ouvrier qualifié forestier (médaillon civique de 1<sup>ère</sup> classe)



Philippe Defrance cède le flambeau à Cédric Leclercq, nouveau Directeur général.

### Les pensionnés qui ont été fêtés :

Patrick Bouche (enseignant), Christian Briquet (brigadier ff), Nadine Conniasse (auxiliaire professionnelle), Daniel De Delloye (enseignant), Philippe Defrance (directeur général), Evelyne Evrard (employée d'administration), Viviane Goffinet (employée d'administration), Chantal Labbé (employée d'administration), Brigitte Rezette (enseignante), Marie-Rose Robinet (auxiliaire professionnelle), Solange Tibesar (enseignante), Brigitte Vandenebee (chef de service), Anne-Marie Willems (auxiliaire professionnelle)



## Zone de police : départ à la retraite du commissaire divisionnaire, Chef de zone, Joseph Haan



Dans son intervention, le bourgmestre Vincent Magnus a insisté sur la singularité de ces vœux de premier mai, avec deux départs importants pour la commune : celui du directeur général, Philippe Defrance, et celui du Chef de zone, Joseph Haan, admis à la retraite en même temps. Avec une carrière bien remplie, comptant plus de 40 années d'exercice, Joseph Haan fut nommé Commissaire divisionnaire au moment de la réforme des polices en 2001, puis chef de corps de la zone Arlon-Attert-Martelange-Habay le 14 décembre 2001. Vincent Magnus a rappelé l'excellente collaboration avec le divisionnaire et les équipes de la zone de police, son sens des responsabilités, ses qualités de pédagogue et le respect qu'il imposait naturellement. Joseph Haan a remercié ses équipes pour le travail effectué conjointement depuis 2001 au bénéfice des citoyens de la zone de police.

## Le CPAS d'Arlon : des projets durables

### Distribution de denrées

Actuellement, entre 400 et 500 ménages sont aidés par le CPAS. Cela représente entre 6 et 7 % de la population d'Arlon, soit 1 habitant sur 15.

Depuis 7 ans, une partie des récoltes du jardin social « Aspérule », créé en 2011, est redistribuée aux bénéficiaires du CPAS. Afin de fournir une aide durant toute l'année, et pas seulement en période de récolte, les équipes du CPAS ont réfléchi à d'autres manières de faire. Les équipes se sont adressées aux grandes surfaces locales afin de pouvoir récupérer leurs invendus alimentaires (selon les normes AFSCA). Le Carrefour Market et l'hypermarché Carrefour ont adhéré au projet en février 2014. Delhaize leur a emboîté le pas. Aujourd'hui, cela représente une moyenne d'un peu plus de 21 kilos par jour !

Une distribution de ces denrées est assurée tous les matins de la semaine de 9h à 10h20 dans la salle d'attente du CPAS. Il est prévu d'aménager, via un appel à projet, un local

répondant mieux à cette activité : plus spacieux, plus accueillant, mieux adapté.

### Quelques chiffres :

En 2015, 164 personnes ou familles ont bénéficié de cette distribution, dont 72 régulières.

En 2016, les bénéficiaires ont doublé : 318 personnes ou familles, dont 174 régulières.

Et en 2017, ce ne sont pas moins de 560 personnes ou familles, dont 201 régulières, qui ont pu en bénéficier.

Une extension de ces partenariats est en cours d'étude, notamment avec d'autres enseignes locales.

Via sa collaboration avec la Croix-Rouge (épicerie sociale) et le FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis), le CPAS reçoit plus de 22 tonnes de denrées par an qui sont redistribuées gratuitement. Chaque mois, ce sont en moyenne 400 personnes qui en bénéficient.

## A table pour 1-2-3 €



« À table pour 1-2-3 euros » est un livret de recettes abordables financièrement qui paraît toutes les deux semaines et contient six recettes faciles à préparer et appréciées des enfants. Chaque recette est prévue pour 3 portions consistantes et ne coûte que 1, 2 ou 3 euros par portion. Le client sait à l'avance ce qu'il paiera à la caisse puisque le prix est calculé sur la base d'emballages complets, même si les ingrédients ne sont pas entièrement utilisés. Les recettes s'accompagnent de conseils pour accommoder les restes, ainsi que des astuces pour faire participer les enfants en cuisine.

Ce livret est destiné aux familles avec enfants qui possèdent un équipement minimal pour cuisiner, qui ont à leur disposition un budget d'au moins deux ou trois euros par personne pour le repas principal et qui répondent aux conditions suivantes : bénéficiaire du CPAS, bénéficiaire de l'Intervention Majorée ou appartenant, selon les critères d'un organisme professionnel, au groupe cible des ménages dans le besoin avec enfants. Le projet a été également étendu aux personnes isolées et personnes âgées.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du livret s'inscrivent via des formulaires mis à disposition par Colruyt au CPAS. Une fois inscrites, elles reçoivent une carte Xtra, semblable à la carte traditionnelle du magasin.

Les livrets peuvent également être utilisés dans d'autres supermarchés ou magasins ; dans ce cas cependant, le prix maximum ne peut pas être garanti, car chaque magasin détermine librement ses prix.

Une fois l'inscription faite, il faut compter maximum sept semaines pour que la personne reçoive son premier livret accompagné d'un bon pour une bouteille d'huile d'olive gratuite.

A l'heure actuelle, 95 communes ont adhéré à ce projet (75 % en Flandre et 25 % en Wallonie) et 1350 familles ont reçu une carte Xtra.

Actuellement, le CPAS d'Arlon est le seul de la province à adhérer au projet.



## Académie des Beaux-Arts de la Ville d'Arlon : exposition de fin d'année

samedi 23 juin de 10h30 à 14h30 - dimanche 24 juin de 14h à 18h

Le public est invité à découvrir l'exposition de fin d'année qui rassemblera les réalisations de plus de 450 élèves adultes, adolescents et enfants.

### 5 lieux

#### Académie des Beaux-Arts

Rue G. Kurth, 2b

#### Rez-de-chaussée

Céramique / Sculpture

1<sup>er</sup> étage - Peinture

#### 2<sup>ème</sup> étage

- Ateliers enfants - adolescents

- Joaillerie-bijouterie

3<sup>ème</sup> étage - Création textile

#### Palais

Place Léopold

Caves - Création transdisciplinaire

Rez-de-chaussée - Gravure

2<sup>ème</sup> étage - Photographie

#### Hôtel du Nord

Rue des Faubourgs, 2 • 6700 Arlon

- Dessin / Sculpture

#### Adeps

Rue de l'Hydrion, 108

6700 Arlon

- Sculpture

#### Espace Emile Lambert

Place Emile Lambert

- Dessin

### Renseignements :

beauxartsarlon@skynet.be • www.beauxarts-arlon.net • +32 (0)63 21 79 53

Inscriptions du 27 août au 30 septembre 2018

## UGPA : assemblée générale et présentation



L'assemblée générale de l'Union des Groupements Patriotiques d'Arlon s'est tenue le 27 avril sous la présidence de M. Jean-Luc Baplué. Le Bourgmestre Vincent Magnus, le Premier échevin André Perpète et les échevins Jean-Marie Triffaux et André Even étaient également présents aux côtés des membres. Lors de cette réunion, une minute de silence a été respectée en l'honneur des anciens membres de l'association décédés au cours de l'année 2017.

**A l'ordre du jour figuraient les cérémonies patriotiques prévues pour 2018 : 11 mai – 73<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, 21 juillet – Fête Nationale, 7 septembre – Journée du Souvenir, 5 novembre – Relais Sacré, 11 novembre – anniversaire de l'Armistice 1914-1918, 15 novembre – Fête de SM le Roi.**

Le Président de l'UGPA a profité de l'assemblée pour présenter le nouveau logo de l'association. Il reprend le sigle

héraldique de la ville d'Arlon, deux épées croisées et deux mains serrées illustrant le passage de l'ancienne à la nouvelle génération, le devoir de mémoire. Les deux épées revêtissent un double symbole. C'est tout d'abord le signe des hommes tombés au combat. C'est également le signe que l'on retrouve sur le médaillon des vétérans. Elles symbolisent ceux qui ont combattu pour notre liberté.

## Le Conseil communal des jeunes visite le musée militaire



Accompagnés de l'échevin de l'Enseignement, Jean-Marie Triffaux, et de leurs directeurs et instituteurs, les enfants se sont rendus au camp Bastin pour une visite du musée militaire. Guy Klinkenberg, militaire et passionné par l'histoire de l'infanterie belge, a fait visiter les salles aux enfants, passant en revue les différentes époques au travers des uniformes, des véhicules, des armes, des objets d'époque, de documents, ... La visite s'est terminée par un tour dans une tranchée reconstituée, l'occasion de faire prendre conscience aux enfants des conditions dans lesquelles ont combattu les anciens.

## Pré-en-Bulles fête ses 150 ans



Pour fêter son anniversaire dignement, l'institution a mis les petits plats dans les grands. Après le blind test du 23 mars et le colloque du 27 avril, le home familial a organisé une journée festive le 5 mai dernier. Au programme : à boire et à manger, mais aussi un château gonflable, des balades en calèche, un spectacle de danse, des animations, ... L'occasion pour tous les enfants, et leurs parents, de venir faire un tour au Pré-en-Bulles, rue de Sesselich, pour rencontrer la merveilleuse équipe qui encadre au quotidien les enfants accueillis dans cette structure, autrefois située à la rue du Marquisat.

# Le printemps à Arlon

**Mercredi 23 mai**

Festival International de Musiques Militaires « Taptoe » | Place Léopold.

**Week-end des 26 et 27 mai**

Fêtes du Maitrank | Dans le centre-ville.

**Dimanche 27 mai**

Bourse militaria | Hall Polyvalent.

**Jusqu'au samedi 9 juin**

Rencontres photographiques | Au Palais.

**Dimanche 10 Juin**

Brocante de Sampont.

**Du vendredi 15 juin au dimanche 15 juillet**

Exposition Claude François | Au Palais.

**Dimanche 17 juin**

Bourse des collectionneurs | ISMA.

**Lundi 18 juin**

Retransmission de la Coupe du Monde de football - Belgique – Panama | Place Léopold.

**Du jeudi 21 juin au samedi 23 juin**

Fête Luxembourgeoise | Dans le centre-ville.

**Vendredi 22 juin**

Orgarel | Royal Office du Tourisme d'Arlon.

**Vendredi 22 juin, vendredi 20 juillet, mardi 14 août...**

Nocturne au belvédère | De 20h à 23h, Vue imprenable à 360° sur Arlon et ses environs depuis le belvédère à Saint-Donat.

**Samedi 23 juin**

Retransmission de la Coupe du Monde de football - Belgique – Tunisie | Place Léopold.  
Concert de la chorale du beynert | Église Saint-Donat.

**Week-end des 23 et 24 juin**

Exposition des travaux de l'Académie de Beaux-arts | Académie des Beaux-Arts, Espace Emile Lambert, Le Palais, Hôtel du Nord, Adeps.

**Mardi 26 juin**

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié - MESA | Plaine des Manoeuvres.

**Jeudi 28 juin**

Retransmission de la Coupe du Monde de football - Angleterre – Belgique | Place Léopold.

**Chaque jeudi matin**

Marché dans le centre-ville.

**Chaque vendredi de 16h à 19h**

Marché bio en face de l'Hôtel de ville.

**Chaque 1<sup>er</sup> dimanche de mars à novembre**

Marché aux puces du Vieil Arlon.

**Chaque 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche du mois**

Petit marché dans le centre ville

## Un brin d'histoire

### D'ARLON À MARTELANGE À TOUTE VAPEUR

La belle aventure du tram à vapeur a débuté en 1884 lorsque Léopold II a fondé la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux. L'heure de la conquête des campagnes par la machine fumante avait sonné. Celle de la fin des diligences aussi. Voies étroites et matériel léger, le tortillard était une aubaine pour les voyageurs et pour les marchandises. Pendant plusieurs décennies, le chemin de fer vicinal allait tisser sa toile sur nos campagnes. Le projet de construction de la ligne vicinale 517 reliant Martelange à Arlon donna lieu à de laborieuses négociations. A commencer par son financement. Finalement, en 1902, un accord intervint entre l'Etat (actionnaire à 44 %), la Province (28 %), des particuliers et des banques (1 %) et les communes traversées au prorata des kilomètres parcourus sur chacune d'entre elles. Arlon, Bonnert, Tontelange, Attert, Post, Nobressart, Heinstert et Martelange mirent la main au portefeuille pour créer cette ligne d'une longueur de 30 km.



Déterminer le tracé fut une autre pomme de discorde. Les préoccupations des géomètres n'étaient pas celles des propriétaires privés. Il fallait respecter une pente faible entre les vallées de l'Attert et de la Sûre tout en traversant un maximum de villages mais sans jamais franchir la frontière luxembourgeoise. Les travaux démarrèrent en 1906. A Arlon, la toute nouvelle gare vicinale fut érigée au milieu des champs, à deux pas de la chapelle Sainte-Croix et des lavoirs du Wäschbour. Un premier tronçon reliant Arlon à Nobressart fut inauguré le 1er février 1910. Le second tronçon poursuivant jusqu'à Martelange fut ouvert le 1er juin 1911. Le commerce allait largement en profiter et on vit les constructions d'habitations se multiplier aux abords des nouvelles stations.

A Arlon, la gare de Sainte-Croix était reliée à la gare du chemin de fer et à une autre ligne vicinale partant vers Ethe grâce à un raccord de 2 km qui passait par la rue des Genêts, le moulin Lampach, la Posterie, les rues du Tram et de l'Hydrion. Ainsi, les voyageurs en provenance de Martelange pouvaient gagner le quartier de la gare sans déplacement à pied ou en taxi. A la Belle Epoque, le tram à vapeur constituait une avancée mais il n'était pas la panacée. La neige ou les feuilles le faisaient patiner et il n'était pas anormal de demander aux passagers de descendre pour soulager la motrice. Au début des années 1930, des machines diesel remplacèrent les trams à vapeur. Et en 1952, l'arrivée des lignes de bus sonna le glas du chemin de fer vicinal. La ligne 517 fut supprimée et son assiette vendue aux communes et aux particuliers. Né en 1995, le Ravel ou Réseau Autonome des Voies Lentes emprunte une partie des anciennes lignes vicinales. Au fil des ans, son aménagement se poursuit pour le plus grand plaisir des marcheurs, joggeurs, cyclistes, personnes à mobilité réduite, patineurs et cavaliers.

Jean-Marie TRIFFAUX